



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRANSMIS LE 13/07/2022
REÇU LE 13/07/2022
AFFICHÉ LE 15/07/2022
NOTIFIÉ LE 15/07/2022
PUBLIÉ LE 15/07/2022
EXÉCUTOIRE LE 15/07/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION N°4

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – PRÉSENTATION DU PLAN DE FORMATION TRIENNAL 2021/2022/2023.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois de juillet à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Marie-Christine CAVECCHI
Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO : Frédéric LÉPRON
Patrick BOULLÉ : Dominique ASARO
Ginette FIFI-LOYALE : Claire LE BERRE
Thierry BILLARAND : Alain VERBRUGGHE
Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI
Stéphane VERNEREY : Nadine SENSE
Roland CHANUDET : Étienne LE BÉCHEC
Valentin BARTECKI : Mohamed BANNOU
Florence DECOURTY : Laurie DODIN

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 juin 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION N°4

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – PRÉSENTATION DU PLAN DE FORMATION TRIENNAL 2021/2022/2023.

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la fonction Publique, notamment son article L115-4 qui précise que le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie est reconnu aux agents publics, et qu'il s'exerce dans les conditions fixées au chapitre Ier du titre II du livre IV,

VU la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

VU le décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie,

VU l'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses dispositions relatives au compte personnel d'activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique,

VU l'avis du comité technique du 07 avril 2022,

VU le plan de formation triennal 2021/2022/2023,

CONSIDÉRANT que la rédaction d'un plan de formation est une obligation légale, renforcée par la loi « Egalité Citoyenneté » du 27 janvier 2017 modifiant la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale : le plan de formation doit être présenté au comité technique et au conseil municipal et transmis au CNFPT,

CONSIDÉRANT qu'il est donc nécessaire de présenter le plan de formation triennal de la collectivité,

APRES l'avis de la commission « Finances/Administration Générale/Santé/ Intercommunalité » en date du 27 juin 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Article 1 : PREND ACTE du plan de formation triennal, joint à la présente délibération.

Article 2 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 3 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Ile-De-France



Caractère Exécutoire
Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire



A / des votants

Pour : / voix

Contre : / voix

Abstention : / voix

Youssef Dominique Asaro
Le 15 juillet 2022

Acte à classer

DEL05072022Q4

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > **AR reçu** < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-13T13-14-23.00 (MI238770616)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20220705-DEL05072022Q4-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : RESSOURCES HUMAINES - PRÉSENTATION DU PLAN DE FORMATION TRIENNAL 2021/2022/2023.

Date de décision : 05/07/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.6. Emploi-formation professionnelle

Acte : 4 - RH - Plan de formation triennal.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

4 - RH - PJ Annexe 1 Plan de Formation 2021 2022 2023.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 13/07/22 à 13:14

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 13/07/22 à 13:14

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 13/07/22 à 13:20

